

## COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Déclaration commune des réseaux des cégeps et de l'Université du Québec*

### **LE QUÉBEC DOIT RÉAFFIRMER LE CHOIX DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**QUÉBEC, le 30 MAI 2018** – Pour la première fois de l'histoire de leurs réseaux respectifs qui célèbrent leurs 50 ans, le président-directeur général de la Fédération des cégeps, M. Bernard Tremblay, et la présidente de l'Université du Québec, M<sup>me</sup> Johanne Jean, présentent une déclaration commune incitant le Québec à se doter d'une stratégie nationale en enseignement supérieur visant à rehausser la participation et la réussite aux études supérieures des Québécoises et des Québécois. Ils invitent les parlementaires et la population à s'engager en signant cette déclaration commune disponible sur leurs sites web : [Fédération des cégeps/Université du Québec](#).

Fondés par le gouvernement du Québec, le réseau des cégeps (1967) et celui de l'Université du Québec (1968) visaient à démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur à la grandeur du territoire québécois. La province accusait un retard en matière de scolarisation alors que les Québécois ne passaient en moyenne que neuf ans sur les bancs d'école.

À l'horizon de 2024, les trois quarts des nouveaux emplois exigeront une formation de niveau collégial et universitaire. Afin de demeurer compétitif à l'échelle internationale, il est donc urgent que le Québec se dote d'une stratégie nationale en enseignement supérieur visant à rehausser le niveau de formation de la population. Cette stratégie devra notamment augmenter le nombre d'étudiants effectuant le passage entre les ordres d'enseignement, les transitions intercycles à l'université, le retour aux études et l'inscription aux formations d'appoint.

« Grâce aux cégeps, le Québec occupe aujourd'hui le premier rang en matière de diplomation postsecondaire au Canada et chaque établissement du réseau collégial génère d'importantes retombées socioéconomiques dans sa région, contribuant ainsi à la vitalité et au développement de celle-ci. Face aux défis que le Québec devra relever au cours des prochaines années, le temps est maintenant venu de réaffirmer collectivement que nous voulons que l'enseignement supérieur soit renforcé pour nous propulser parmi les sociétés les plus avancées », a indiqué le président-directeur général de la Fédération des cégeps, M. Bernard Tremblay.

« En misant sur l'enseignement supérieur comme instrument de développement collectif, le Québec contribue au développement de citoyens engagés et de travailleurs qualifiés, poursuit Mme Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec. Travailler pour la société de demain, c'est voir loin devant, c'est avoir l'audace d'investir au-delà des besoins à court terme pour embrasser un horizon encore à définir. Refaisons ce choix pour assurer un avenir à tous nos talents, partout où ils se trouvent. »

À l'occasion de leur 50<sup>e</sup> année d'existence, les réseaux des cégeps et de l'Université du Québec tiennent aujourd'hui un colloque au cours duquel M. Pierre Fortin, professeur émérite de sciences économiques de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal, traitera des avantages socioéconomiques de l'enseignement supérieur pour le Québec. Des projets de collaboration cégeps-universités ayant fait leur marque en région seront également présentés par les personnes à l'origine de leur mise en œuvre.

### **À propos de la Fédération des cégeps**

La Fédération des cégeps ([fedecegeps.qc.ca](http://fedecegeps.qc.ca)) est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue et de services aux entreprises, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de ressources informationnelles, de recherche, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.

### **À propos de l'Université du Québec**

Fondée le 18 décembre 1968 par le gouvernement du Québec, l'Université du Québec ([uquebec.ca](http://uquebec.ca)) célèbre en 2018 son 50<sup>e</sup> anniversaire. Les établissements de l'Université du Québec poursuivent leur mandat d'accessibilité à l'enseignement supérieur, de développement scientifique du Québec et de développement de ses régions en rendant les connaissances disponibles sur les différents défis qui confrontent nos sociétés.

Ensemble, les dix établissements du réseau de l'Université du Québec représentent une force vive. Aujourd'hui, ce sont plus de 102 000 étudiants qui fréquentent les 1200 programmes offerts par les établissements du réseau : l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'Institut national de la recherche scientifique, l'École nationale d'administration publique, l'École de technologie supérieure et la Télé-université. 7 300 professeurs et chargés de cours et plus de 4 200 employés réguliers y assurent dans le quotidien la mission universitaire d'enseignement et de recherche.

— 30 —

#### **Renseignements :**

Judith Laurier	Valérie Reuillard
Directrice des communications	Directrice des communications
Fédération des cégeps	Université du Québec
514 381-8631, poste 2337	418 657-4432
Cellulaire : 514 239-2088	Cellulaire : 418 573-5785